

Le refus d'un journal jeune par le CE confirme la nécessité d'une organisation autonome

Texte paru dans le bulletin intérieur de préparation de la première conférence nationale jeune en octobre 2009

Le secrétariat jeune du NPA, conformément à la décision prise au congrès, a proposé l'adoption par le parti d'un journal « jeunes » : L'Étincelle anticapitaliste - Journal des jeunes du NPA - De la révolte à la révolution. Le CE (Comité Exécutif, instance de direction du parti entre deux CPN) a estimé que cela reviendrait à avoir deux organes de presse concurrents, que Tous est à nous ! (TEAN) s'adressait lui aussi à la jeunesse, et qu'enfin un quatre pages suffisait bien assez. Quelques semaines auparavant, le CPN (Comité Politique National, instance de Direction entre deux Congrès) avait imposé le report de la conférence jeunes.

Ces décisions constituent clairement une violation des décisions du Congrès. Le secrétariat jeune a d'ailleurs renvoyé une réponse en expliquant cela. En outre, les justifications du CE ne sont pas recevables: elles sont de nature pratique alors que la décision du congrès était une décision politique: vers une autonomie de la jeunesse. En fait, les raisons de fond qui poussent la direction à agir de la sorte sont bien politiques : d'ailleurs une des raisons invoquées est que le journal, et notamment son titre, trancherait « des discussions que le NPA dans son entier n'a pas résolu[es] ».

Si nous pouvons avoir certains désaccords avec le secrétariat jeune, notamment sur l'intervention dans le mouvement universitaire, nous nous solidarisons avec lui sur cette question du journal et sur le combat pour l'autonomie de la jeunesse.

Une violation de la démocratie du parti

Pour justifier son refus, le CE évoque comme principal argument qu'un journal de la jeunesse serait redondant avec TEAN, expliquant qu'il diviserait nos forces, etc. Ces arguments auraient dû être donnés au moment du congrès, mais une fois la décision adoptée par l'instance suprême du parti, elle ne peut être remise en question que par cette même instance.

Mais le secrétariat jeune a raison de rappeler que ce n'était pas la première fois qu'une décision du congrès avait été violée. En effet, le CPN de mars 2009 avait décidé de reporter à juin la première CNJ (Conférence Nationale Jeune) qui devait avoir lieu fin mars. Cette CNJ a ensuite été repoussée de nouveau... au mois d'octobre ! Tous les secteurs du NPA qui l'ont souhaité (Enseignants, Femmes, Écologie,...) ont pu organiser une rencontre nationale. Tous, sauf le seul pour lequel la nécessité d'une conférence nationale avait été inscrite dans les statuts du parti lors du congrès fondateur !

D'un point de vue démocratique, cette situation plonge de fait le secteur jeune dans une situation intenable : le secteur jeunes du NPA signe des tracts en son nom, mène des campagnes, participe à des réunions inter-orga. Pourtant son secrétariat n'est pas doté d'un véritable mandat, du fait de la non-tenue de la Conférence prévue. La direction - de fait - du secteur jeune est assurée par une sorte d'intérim : par le secrétariat qui avait été constitué et approuvé lors d'une rencontre nationale des jeunes durant le processus NPA, bien avant le congrès de fondation

1. Ni les membres du secrétariat jeune eux-mêmes, ni aucun jeune du NPA ne peut être satisfait de cette situation anti-démocratique qui va durer au minimum jusqu'à octobre !

Les camarades de Rennes s'interrogent sur la légitimité du secrétariat jeunes, qu'ils ne trouvent pas représentatif de la jeunesse du NPA. Mais force est de constater que la faute n'en incombe pas au secrétariat jeunes, mais à la direction du NPA qui nous a privés de CNJ, c'est-à-dire d'une occasion d'élire nous-mêmes nos représentants.

En outre, la direction justifie en partie son refus du journal jeunes justement avec l'argument que le secrétariat jeunes ne serait pas légitime, faute d'une CNJ ! Mais le congrès a voté pour une CNJ et un journal : si le CPN refuse de nous proposer un organe plus légitime que le secrétariat actuel, il ne saurait nous en faire payer doublement les conséquences en nous privant en outre d'un journal !

La nécessaire autonomie de la jeunesse

De plus grandes victimes du capitalisme

Depuis plusieurs années, la jeunesse en France est bien souvent l'avant-garde des luttes de classe en général, le CPE en étant l'exemple le plus flagrant. C'est vrai dans les lycées et les universités (où nous avons beaucoup de militants), dans les luttes ouvrières, où les jeunes travailleurs jouent un rôle particulier et dans les quartiers populaires, avec les révoltes des « jeunes de banlieue »². C'est pourquoi nous qui militons pour la destruction du capitalisme devons être particulièrement attentifs à ces secteurs.

**STAGE DE RELOOKING
"EN VOL VERS L'EMPLOI"**



Cette tendance plus facile à la lutte s'explique par plusieurs facteurs. Les jeunes, en plus d'être victimes « comme tout le monde » du capitalisme, en sont aussi des victimes spécifiques : plus touchés par le chômage, la précarité, etc. ; Les ouvriers commençant leur carrière sont aujourd'hui dans un tel degré de précarisation, ils ont tellement peu d'assurance sur leur avenir qu'ils n'ont en quelque sorte « rien à perdre ». Les étudiants et les lycéens sont particulièrement touchés par les contre-réformes ces dernières années et ont développé une tradition de lutte et d'auto-organisation, notamment du fait du poids relativement faible des bureaucraties syndicales dans ce

milieu. Enfin, les jeunes ont moins d'intérêts liés au système capitaliste : pour l'instant moins endettés que leurs aînés (ce qui risque de changer avec les systèmes de financement des études) et subissant moins les pressions liées aux contraintes familiales. Comme on l'a vu particulièrement avec les travailleurs d'EDF-GDF cette année, les « jeunes » ont beaucoup moins l'idée d'une « mission du service public », ils ont beaucoup moins intégré les « valeurs de la fonction publique », mais savent qu'ils vendent leur force de travail à ces entreprises comme à n'importe quelles autres et ont donc moins d'entrave à radicaliser leurs moyens d'action.

L'autonomie organisationnelle de la jeunesse, pourquoi ?

Les jeunes sont donc des victimes spécifiques du capitalisme, mais ce fait en lui-même n'explique pas la nécessité d'une organisation autonome de la jeunesse. Le parti organise la classe et défend ses intérêts. Il n'y a pas un parti par fraction de la classe ouvrière. Il ne s'agit aucunement de diviser le mouvement ouvrier en opposant en son sein les « jeunes » et les « vieux ».

Si l'organisation de la jeunesse consistait simplement à permettre aux jeunes de discuter de l'organisation de leurs mouvements spécifiques (comités de grève ou non, quelle plate-forme de revendications, etc.), on nous répondrait que n'importe quel secteur du NPA, n'importe quelle usine mériterait son organisation autonome.

La nécessité d'une organisation autonome part d'un tout autre constat. Le parti que nous construisons, le parti qui œuvre pour la transformation révolutionnaire de la société, doit se fixer pour principale tâche de former des militants, des cadres, des dirigeants capables d'intervenir dans la lutte de classe et plus encore pendant la Révolution. Nous nous formons à tirer les leçons de l'histoire du mouvement ouvrier pour ne plus refaire les erreurs commises et pour mener la prochaine révolution à la victoire. Dans ce cadre, il nous faut trouver les meilleures formes pour former tous les militants anticapitalistes à ces tâches. Or la jeunesse est par définition dans une situation où sa révolte et sa volonté de lutter ne peuvent attendre, pour se réaliser, l'acquisition d'une expérience et d'une formation comparables à celles des militants plus âgés. C'est pourquoi elle a besoin de faire ses propres expériences, de se former et de suivre ses propres rythmes sans la pression des militants plus formés. Bien sûr, dans la polémique fraternelle, ces derniers ont tout le droit de critiquer l'orientation de la jeunesse s'ils la jugent erronée. La jeunesse doit faire ses propres expériences, ses propres erreurs, et pas uniquement sur les sujets qui la concernent. Notre autonomie, celle pour laquelle nous nous battons, ne doit pas consister en un simple droit à écrire nous-mêmes nos tracts et notre journal, qui n'aborderait que les questions spécifiques à la jeunesse. Bien au contraire, nous devons nous appropier les questions programmatiques, théoriques et politiques du parti, celles du mouvement ouvrier en général, proposer nos propres analyses, proposer une orientation, une tactique... C'est seulement ainsi que la jeunesse peut progresser.

L'autonomie de la jeunesse à la lumière du mouvement contre les décrets Pécresse

Le mouvement contre les décrets Pécresse des derniers mois a montré à quel point une organisation autonome des jeunes anticapitalistes et révolutionnaires était nécessaire. De fait, malgré une présence militante importante, nous n'avons pas réussi à donner une impulsion cohérente au mouvement. Au contraire, sur certaines questions cruciales, que ce soit à l'échelle locale ou nationale, les jeunes du NPA étaient même opposés : blocage ou pas blocage, mandat libre ou impératif, actions tous les jours ou manifestations deux fois par semaine, centrage dans un premier temps sur le mouvement étudiant ou élargissement immédiat à d'autres secteurs, porte-parolat ou bureau national de grève, etc.

On pourrait considérer que ce serait au parti dans son ensemble de se saisir de ces questions, à la direction de trancher les grandes lignes, bien sûr en consultant les jeunes, et qu'ensuite il nous faudrait appliquer la décision, comme n'importe quel secteur du parti. Nous considérons au contraire qu'il faut laisser aux jeunes anticapitalistes et révolutionnaires la direction de leurs luttes. Non pas seulement parce qu'ils sont les plus concernés, mais bien pour ce que nous avons rappelé plus haut : si nous voulons des futurs cadres, capables de diriger un parti, il faut qu'à cette époque où la fougue révolutionnaire est la plus intacte, les jeunes se créent une expérience de direction. C'est cela que signifie l'expression des statuts du NPA : « *permettre à la jeunesse du parti de faire sa propre expérience et ses propres erreurs* ».

La question du journal jeune ne peut donc pas être déconnectée de la question de l'autonomie organisationnelle. Au contraire, elle en découle. Dans l'exemple du mouvement contre les décrets Pécresse, le journal jeune aurait été un instrument efficace pour impulser partout l'orientation politique décidée par l'organisation de jeunesse anticapitaliste et révolutionnaire. Ce que TEAN n'aurait pas pu faire et n'avait pas fait, en raison de sa vocation plus généraliste.

La question du journal n'est qu'un des aspects de l'autonomie organisationnelle. La question de la direction jeune (et pas simplement un « secrétariat »), celle du financement autonome (sans lequel aucune réunion nationale et aucune publication nationale ne sont possibles), celle du programme anticapitaliste et révolutionnaire pour la jeunesse, etc., sont d'autres aspects tout aussi importants et qui ne peuvent être résolus de manière adéquate que par l'autonomie organisationnelle des jeunes.

Quel contenu politique a le refus du CE ?

Quelle que soit l'opinion de chacun sur l'autonomie de la jeunesse, les statuts du parti prévoient un secteur autonome au sein du NPA. Notre premier combat consiste à faire respecter cette décision.

Pourquoi la direction du parti préfère-t-elle violer une décision prise lors du congrès plutôt que d'accorder aux jeunes du NPA l'autonomie promise pour le secteur jeunes ?

En fait, au-delà de la question de la nécessaire autonomie de la jeunesse, ce qui dérange surtout une partie de la direction du parti, c'est l'orientation même que les jeunes du NPA proposent. Le NPA a volontairement refusé de trancher certaines questions, notamment celles de la nature et des moyens de la révolution que nous voulons.

Or une bonne partie des jeunes du NPA et en particulier l'actuel Secrétariat jeune semblent avoir des idées un peu plus nettes sur ces questions : le sous-titre initialement proposé du journal en témoigne, mais également les formations organisées (sur la Commune, les Révolutions russes, etc.) et certaines orientations, comme le refus de l'électoralisme, etc. Laisser un secteur autonome de la jeunesse s'exprimer, l'aider à s'organiser, à se financer, reviendrait pour la direction du NPA à aider une des franges en son sein qui se positionne le plus clairement dans une perspective révolutionnaire à se structurer. Or une telle structuration mènerait inévitablement à la critique organisée de certaines décisions de la direction. Ce serait d'ailleurs là un des meilleurs moyens de faire progresser l'ensemble du parti. L'expérience de la jeunesse et sa radicalité mèneraient inévitablement le Secteur jeune du NPA à avoir un autre ?il sur l'actualité, et une orientation plus claire. Avec une intervention autonome, des publications autonomes, ces analyses pourraient devenir de vraies avancées pour le parti...

En clair, non seulement les jeunes demandent une autonomie, mais en plus ils entendent s'en servir pour défendre une ligne qui se réclame de la révolution tranchant ainsi « *des discussions que le NPA dans son entier n'a pas résolu[es]* ». Mais quand bien même cette orientation révolutionnaire serait une erreur de la jeunesse, si l'on respecte les statuts adoptés par le congrès, la jeunesse doit pouvoir la faire.

Pour une organisation de jeunesse autonome liée au NPA

L'attitude de la direction, freinant dès qu'elle le peut la structuration d'un « secteur jeune », montre qu'il est illusoire de penser que l'autonomie de la jeunesse puisse se développer dans le cadre d'un simple « secteur » au sein du parti. L'expérience des derniers mois a au contraire montré que le « compromis » qui avait été accepté au Congrès entre ceux qui défendaient et ceux qui combattaient l'autonomie de la jeunesse a donné la victoire à ces derniers. Cette autonomie est urgente à réaliser car, à mesure que la crise s'intensifie, les luttes dans la jeunesse deviendront de plus en plus fréquentes et intenses. Dans ce contexte, au-delà du combat pour le respect des décisions du congrès, il faut rouvrir la discussion sur l'idée d'une organisation autonome des jeunes anticapitalistes et révolutionnaires, qui sera selon nous indispensable pour aider à féconder ces luttes.

1 Nous avions d'ailleurs mené à l'époque un combat pour qu'il soit plus représentatif des sensibilités présentes lors de cette réunion nationale.

2 Certes, une partie de ces jeunes sont également lycéens (parfois même étudiants) ou de jeunes travailleurs (précaires le plus souvent). Nous les mentionnons comme une catégorie à part puisqu'une partie de leur révolte s'exprime en tant qu'ils sont des jeunes de quartiers populaires.

M. (Comité Sorbonne), le 1 octobre 2009